



Fonds canadien de protection des épargnants

AVIS CONCERNANT LE DÉPLIANT D'INFORMATION DU FCPE DU DÉCEMBRE 2016

Dans le cadre de la nouvelle Politique de communication de l'adhésion au FCPE, en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2017, le FCPE lance le nouveau dépliant d'information officiel du FCPE, offert en format électronique ou version papier, et en français ou anglais.

Le nouveau dépliant du FCPE, qui sera disponible aux membres du FCPE à partir du 1^{er} janvier 2017, peut être commandé avant ou après cette date de l'imprimeur retenu par le FCPE en remplissant le bon de commande offert [ici](#). Lorsque vous remplissez le bon de commande, veuillez noter que seule la dénomination sociale du membre enregistrée auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières sera imprimée au dos du dépliant d'information officiel du FCPE. De plus, assurez-vous que les coordonnées de la personne-ressource sont complètes, claires et lisibles et qu'une adresse courriel est fournie pour chaque commande.

Les membres peuvent distribuer jusqu'au 30 juin 2017 les copies papier du dépliant d'information du FCPE, édition juin 2014. Après le 30 juin 2017, seule l'édition de décembre 2016 du dépliant d'information du FCPE sera le dépliant d'information officiel du FCPE autorisé par la Politique de communication de l'adhésion au FCPE.

Pour en savoir plus sur la Politique de communication de l'adhésion au FCPE, communiquez avec le FCPE au 416 866-3666, ou sans frais au 1 866 243-6981, ou visitez le site du FCPE au fcpe.ca.

